

\*Document d' Information Communal  
sur les Risques Majeurs de Questembert  
du Document de  
Conseil

# 6 RISQUES MAJEURS\*

**INONDATION** S'informer de la montée des eaux ([vigicrues.gouv.fr/](http://vigicrues.gouv.fr/), radio, mairie...). N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre. Fermer portes, fenêtres et aérations. Couper le gaz et l'électricité. Prévoir l'évacuation, ou monter dans les étages. Ecouter la radio **104.9** pour connaître les consignes à suivre.



**TEMPÊTE** Prendre connaissance des avis de tempêtes sur [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com), radio locale **104.9**, **SMS Mairie**. Se mettre à l'abri, car il y a un risque de chutes de branches ... Éviter les déplacements, et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.



**MOUVEMENT DE TERRAIN**. Évacuer les lieux si nécessaire. Après le mouvement de terrain, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. **Informier les autorités et contacter votre assurance.**



**SEISME**. Dans un bâtiment, s'abriter près d'un mur, ou sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres. Dans la rue: Ne pas rester sous des fils électriques, ponts... En voiture: s'arrêter loin des ponts, bâtiments... Couper le moteur, ne pas descendre.



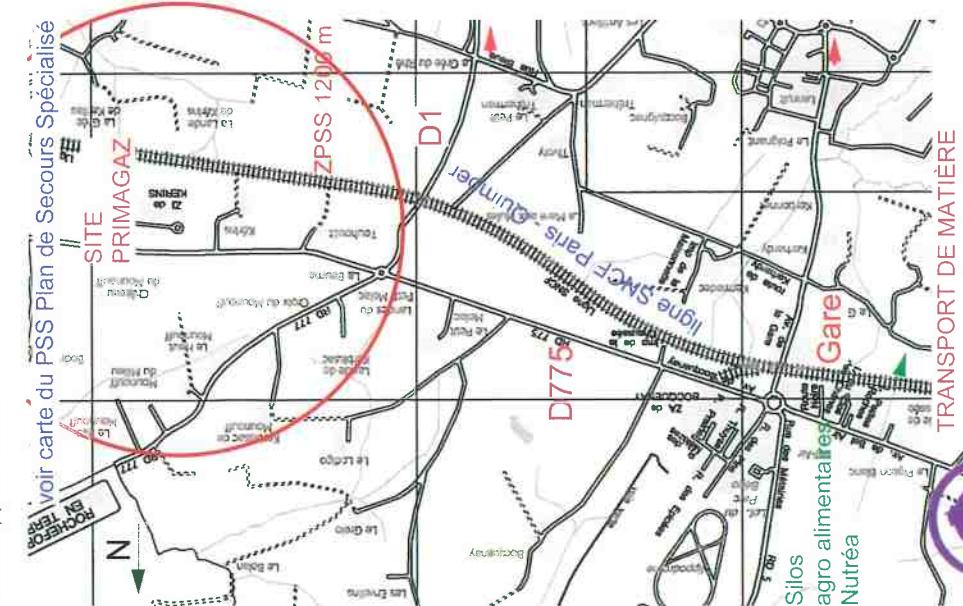
## Risque industriel

Site Primagaz : l'alerte est donnée par la sirène de l'établissement et relayé par la radio, radio Océane 104.9 ou France bleu armorique 101.3.

Le confinement est la protection immédiate à réaliser, boucher toutes les entrées d'air, portes, fenêtres arrêter la ventilation. Ne pas fumer, ni faire de flamme ou d'étincelle, ne pas téléphoner, suivre les consignes à la radio. Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte (son continu) pour sortir.

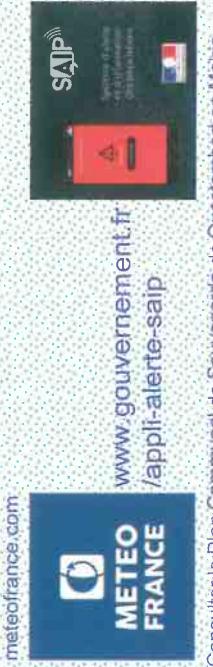


\*Document d' Information Communal  
sur les Risques Majeurs de Questembert



**TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE** Eviter un sur-accident. S'éloigner de la zone de l'accident. Alerter les secours (18 ou 112) en précisant: le lieu, le véhicule, son code danger et son code matière, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite...). Se mettre à l'abri. Se laver en cas d'irritation. **Respecter les consignes**

## Commune de Questembert Morbihan 56230



\* Risques majeurs identifiés. Consulter le Dossier Plan Communal de Sauvegarde à la Mairie pour les informations sur les autres aéas \* d'incin condensé  
[www.mairie-questembert.fr/](http://www.mairie-questembert.fr/)



**GRANDS FROIDS.** Éviter les expositions longues au froid, au vent, aux courants d'air. Adopter un habillement adéquat. Vérifier la qualité de l'air dans les espaces habités afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Demeurer actif et rester attentif aux autres.



**INCENDIE IMPORTANT:** Alerter les pompiers 18 ou 112 depuis un portable, alerter la police municipale 02 97 26 11 38 ou le 17. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.

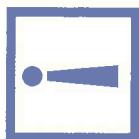


**CANICULE.** Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Boire de l'eau fréquemment et abondamment même sans soif. Prendre des nouvelles de vos voisins et vos proches, surtout s'ils vivent seuls et s'ils sont âgés. Suivre les consignes de la mairie pour tout type de risque sanitaire

## ÊTRE INFORMÉ DES BONS REFLEXES



Ecouter les consignes à la radio

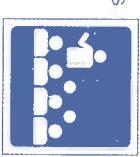


Limiter vos déplacements pour ne pas gêner les secours

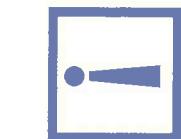
Libérer les réseaux pour les secours



Vos enfants sont pris en charge



104.9 Ecouter les consignes à la radio



104.9 Limiter vos déplacements pour ne pas gêner les secours



**RUPTURE DE LIGNE ELECTRIQUE.** En cas de rupture, ne jamais toucher une ligne électrique, qu'elle soit en contact direct ou non avec le sol. **Alertez les services de la mairie** qui protégeront la zone et activeront le dépannage ENEDIS.

**COUPURE DU RESEAU D'EAU.** Respecter les consignes. Se tenir informé (104.9 FM). Assurer que les personnes sensibles de votre entourage ont été alimentées en eau potable en bouteille. Une distribution alternative sera organisée par la Mairie.

**POLLUTION DU RESEAU D'EAU.** Respecter les consignes. Ecouter la radio (104.9 FM). S'assurer que les personnes sensibles de votre entourage ont été approvisionnées en eau potable en bouteille. Une distribution alternative sera organisée par la Mairie.

**RECOMMANDATIONS**

**EPIZOOTIE:** Si l y a contact avec les animaux malades, se laver les mains. Écouter les consignes des pouvoirs publics. Respecter les règles de circulation des personnes et des animaux dans les zones touchées. [gouvernement.fr/risques/epizootie/](http://gouvernement.fr/risques/epizootie/)

PSS: Plan de Secours Spécialisé

20170617 edt 56

## ÊTRE PRÊT pour une évacuation

-Équipement souhaitable:

-Récepteur radio à piles avec recharges

-Lampe torche ou frontale avec recharges

-Couvertures dont une de survie

-Vêtements chauds et pluie, chaussures, bottes

-Nourriture et eau (fruits secs, biscuits,...)

-Médicaments: traitements en cours, trousse de 1er secours

-Documents personnels (identité, cartes de santé, argent,...)

-Couteau, ficelle, papier, stylos.



**NEIGE ET VERGLAS:** Routes impraticables et trottoirs glissants. Éviter les déplacements sauf nécessité en prévenant vos proches. Se munir d'équipements spéciaux. Se renseigner auprès du <http://www.morbihan.fr/ressources/déplacements/> / conditions-de-circulation/



### TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES

Face à un accident, alerter immédiatement les secours en composant le **18 ou le 112**.

Lors de l'appel, garder son calme et exposer clairement la situation: nombre de victimes apparentes, lieu précis de l'accident. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.